

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

*Administration centrale  
Comité technique paritaire  
Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique  
Nomination*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Arrêté du 29 juillet 2010 portant modification de l'arrêté du 26 avril 2010 portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle**

NOR : MTSO1081100A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,  
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;  
Vu l'arrêté du 26 avril 2010 portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle modifié,

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 26 avril 2010 susvisé sont modifiées comme suit :

#### *Membre suppléant*

M. Marc Leray, directeur de l'unité territoriale de la Seine-Saint-Denis, est nommé en remplacement de M. Dominique Garreau.

### Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Fait à Paris, le 29 juillet 2010.

Pour le ministre du travail,  
de la solidarité et de la fonction publique  
et par délégation :

*Le chef de la mission  
des relations sociales et des statuts,*  
J. ELISSABIDE